



## CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2019 ACTIVITE VOILE LEGERE & AUTRES ACTIVITES

#### PRATIQUE GROUPE /SCOLAIRE/CLASSE DE MER

Sur simple demande, un devis vous sera adressé. Le devis devra nous être retourné signé, accompagné de la lettre d'engagement et d'un règlement d'arrhes correspondant à 50% de la prestation. La réservation sera effective à réception de ces documents.

Les dossiers d'inscription des enfants devront être tenus à disposition du CNS et des organismes de contrôle (Comité Départemental de Voile - Ligue Bretagne Voile – Fédération Française de voile – Direction Départementale Jeunesse et Sports)

A son arrivée au CNS, le Directeur devra fournir :

- Une liste des participants à l'activité
- Copie des certificats d'aptitude à la natation (moins de 16 ans : 25 m avec brassière- Plus de 16 ans : 50m avec brassière) ou une copie du test « Boléro » dit test « anti-panique »

Les Brevets d'Etat du CNS sont habilités à valider le test « Boléro ». Cependant, afin de ne pas perturber la durée des séances, nous vous conseillons de faire pratiquer ce test avant votre arrivée. A titre exceptionnel, le CNS assurera la prestation moyennant 5 € par enfant

Les séances annulées sur décision du chef de base pour mauvaises conditions météorologiques ne donnent lieu à aucun remboursement. Les séances annulées donneront lieu à un nouvel aménagement de séances ou à des cours théoriques en salle en fonction des disponibilités sans aucune obligation ou engagement de notre part.

La facturation tiendra compte du nombre de personnes prévu par séance lors de la signature de l'engagement, sauf modification apportée un mois avant le début du séjour.

La notion de groupe intervient à partir de 10 personnes. Si le nombre de participants par séance est inférieur à 10 un minimum de 10 sera facturé.

#### Condition d'annulation :

Les horaires des stages peuvent être soumis à modification. Toutes nos activités sont des activités de pleine nature soumises aux conditions météorologiques et maritimes. **L'annulation de séances d'activité pour raisons météorologiques ne donne lieu à aucun remboursement, ni indemnité.** Sur décision du Chef de Base certaines séances sur l'eau pourront être reportées ou remplacées par des cours théoriques en salle en fonction des disponibilités sans aucune obligation ou engagement de notre part. Aucun report d'année en année n'est possible.

**Conditions d'annulation du fait de l'acheteur :** en cas d'annulation totale ou partielle du groupe et sous réserve d'exigences supérieures de la part de nos prestataires de service, en fonction de la date d'annulation (à nous confirmer obligatoirement par écrit), les montants retenus, à titre de pénalités d'annulation au profit de CNS BY SPORTS NATURE, sont les suivants :

Plus de 75 jours avant la date de début du séjour, il sera retenu 5 % du montant du dossier.

Entre 75 jours et jusqu'à 45 jours avant la date de début du séjour, il sera retenu 25 % du montant du dossier.

Entre 44 jours et jusqu'à 10 jours avant la date du début du séjour, il sera retenu 50 % du montant du dossier.

Entre 9 et jusqu'à 4 jours avant la date de début du séjour, il sera retenu 80 % du montant du dossier.

Entre 3 jours et moins avant la date de début du séjour, il sera retenu 100 % du montant du dossier.

En cas de non présentation à la date d'arrivée, aucun remboursement ne sera effectué.

A titre commercial CNS BY SPORTS NATURE accorde une tolérance de minoration de l'effectif de 2 personnes sur la base de l'effectif mentionné au contrat à condition que celle-ci soit signalée CNS BY SPORTS NATURE par écrit plus de 30 jours avant l'arrivée du groupe pour les séjours hors période de vacances scolaires et 60 jours pour les séjours en période de vacances scolaires.

Les conditions tarifaires groupe ne pourront être maintenues si l'annulation partielle a pour effet de ramener le nombre de participants à moins de 15 personnes.

Toute modification du nombre de participants à la baisse pourra entraîner une augmentation des tarifs.

Attention : une arrivée ultérieure à celle prévue ou un départ anticipé équivaut à une annulation pour la période de séjour non consommé et ne donne lieu à aucun remboursement, quel qu'en soit le motif. L'annulation d'un transport moins de 30 jours avant la date d'arrivée peut entraîner la retenue de la valeur totale du transport

Ces conditions ne s'appliquent pas à la facturation au forfait.

Date : Il est expressément indiqué que toute demande de modification portant sur les dates constitue à la fois une demande d'annulation soumise aux conditions ci-après exposées et une demande de nouvelle réservation qui devra faire l'objet de nouvelles négociations, CNS BY SPORTS NATURE se réservant le droit d'appliquer les conditions générales d'annulation prévues ci-dessous. Vous serez également tenus de supporter les frais éventuels liés à la modification des conditions de transport si celui-ci a été prévu.

Prestation : Le client ne peut, sauf accord préalable de CNS BY SPORTS NATURE, modifier le déroulement de son séjour. Toute prestation non prévue dans le forfait doit être réglée sur place.

Conditions de modification ou d'annulation du fait du vendeur : CNS BY SPORTS NATURE peut être amené à modifier ou à annuler un séjour ou une activité en cas de participation insuffisante ou d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté.

Lorsqu'avant le départ, le respect d'un des éléments essentiels du contrat est rendu impossible par suite d'un événement extérieur, nous vous aviserons en vous informant que vous disposerez alors de la faculté de résilier le contrat ou d'accepter la modification que nous vous proposerons. Vous devrez alors nous faire connaître votre choix sous 48 heures. Dans l'hypothèse où vous décideriez de résilier le contrat, vous aurez droit, sans supporter de pénalités ou de frais, au remboursement de la totalité des sommes que vous aurez versées.

Modification des programmes : nous pourrions, en cas de force majeure, de cas fortuit ou encore à de mauvaises conditions météorologiques, nous trouver dans l'obligation de modifier totalement ou partiellement nos prestations, ou de fermer un équipement commun... Dans ces différentes éventualités, nous vous proposerons des prestations en remplacement de celles qui ne sont pas fournies dans ce cas si vous refusez la ou les nouvelles prestations aucune indemnisation ne sera faite. Par ailleurs, malgré toute l'attention apportée à nos documents commerciaux des erreurs d'édition peuvent exister. Aussi, en cas de fautes d'impression ou d'oubli dans l'édition de ces documents commerciaux, SPORTS NATURE CNS se réserve un droit de rectification. Cependant, ce droit ne saurait remettre en cause les réservations effectuées avant la date de rectification. Celles-ci seraient honorées selon les conditions portées à la connaissance du client au moment de sa réservation initiale.

#### **Responsabilité**

Si nous sommes responsables de la bonne exécution des obligations résultant expressément du contrat (à l'exclusion des prestations non contractuelles pour lesquelles des informations indicatives ont pu vous être données ) nous nous réservons en revanche la possibilité de nous exonérer de tout ou partie de notre responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat vous serait éventuellement imputable ou le serait au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat\_ou à un cas de force majeure. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans nos centres, tant dans les chambres que dans les bases nautiques ou les locaux communs

---

**CNS BY SPORTS NATURE - Tél. 02 97 67 38 47**

**E-mail : [cnsarzeau@wanadoo.fr](mailto:cnsarzeau@wanadoo.fr) - Page Web : [www.cnsarzeau.com](http://www.cnsarzeau.com)**

**Siège Social : SPORTS NATURE. au capital de 5 000 euros - 2 Cariguen 22400 Saint Alban**

**RC Saint Brieuc : 834 049 140 - TVA intra FR34 834 049 140**